Malaisie : les peuples autochtones crient victoire

26/12/2012 à 20h29

La Haute cour a ordonné que 2.000 ha soient rendus à la minorité Semelai. La décision pourrait augurer de rectifications de la loi foncière.

La bataille avait débuté il y a cinq ans. Depuis que, raconte le *Malaysian Insider,* un chef de village, contestant la classification de ses «terres ancestrales» en «réserve malaise», avait décidé d'engager des poursuites judiciaires contre les pouvoirs publics.

> ***En vertu du principe de discrimination positive faisant la part belle aux Malais, le gouvernement peut en effet décréter que certaines parcelles ne peuvent être possédées que par ces derniers.***

Mais, le 19 décembre, la Haute cour a donné raison au plaignant et ordonné que les 2.036 ha en litige, situés dans l'Etat de Pahang sur la partie orientale de la **Malaisie** péninsulaire, soient reclassés, sous un an, en «terres ancestrales». Elle a ainsi reconnu que «les Semelais occupaient et habitaient ces terres bien avant l'arrivée d'autres habitants, y compris les Malais».
Pour les défenseurs des Orang Asli («peuple originel» en malais), cette décision risque de faire jurisprudence et d'accroître la pression sur le gouvernement. Sans parler de leurs terres déclarées «réserves malaises», les Orang Asli se plaignent d'avoir trop souvent été expropriés au nom du développement, que ce soit pour construire des routes ou des zones résidentielles. «Avec ce précédent, la communauté Orang Asli sera désormais mieux armée dans les conflits fonciers à venir», commente Colin Nicholas, un des militants de cette

cause interrogé par le *Straits Times* de Singapour. «**Il sera de plus en plus difficile pour le gouvernement de balayer le dossier sous le tapis.**»

Les peuples autochtones de la Malaisie péninsulaire comptent environ 100.000 personnes, soit 0,5% de la population totale. La plupart continuent de vivre de la forêt, de la chasse et de la cueillette. Divisées en 18 tribus, ils sont pour beaucoup animistes, même si certains se sont convertis à l'islam ou au christianisme. **Bien que reconnus comme étant les premiers habitants de ces terres, les Orang Asli n'entrent pas officiellement dans la catégorie des *bumiputra* («fils du sol») qui, eux, jouissent de divers privilèges. (…)**

Asie Info